

ACTION URGENTE

COLOMBIE. UNE FEMME MENACÉE DE MORT

Un inconnu a appelé et menacé de mort une femme qui recherche son fils, victime de disparition forcée en 2014. Sa vie est peut-être en danger.

Claudia Mabel Palacios, dont le fils a été soumis à une disparition forcée en 2014, a reçu un appel le 25 juin 2015 sur son téléphone mobile. Son interlocuteur lui a dit qu'elle avait huit jours pour quitter l'endroit où elle vit, dans le sud-ouest de la Colombie, car « ils ne [voulent] plus la voir là » et qu'elle devait arrêter de rechercher son fils si elle ne voulait pas connaître un sort encore pire.

Claudia Mabel Palacios fait partie d'un groupe de familles de victimes de disparition forcée dans le département du Valle del Cauca. Son fils Hafith Ríos Palacios, 19 ans au moment de sa disparition, aurait été enlevé en mars 2014 par des paramilitaires opérant dans la zone d'El Palmar dans la municipalité de Dagua, où elle réside. Cette femme a reçu cet appel quelques jours après s'être rendue dans cette zone, où elle pense que son fils a été enterré, ce qui semble indiquer que les responsables de cette disparition forcée ont toujours le contrôle de la région ou du moins qu'ils y sont présents.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude quant à la sécurité de Claudia Mabel Palacios et de sa famille ;
- appelez les autorités à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur l'appel de menace reçu le 25 juin dernier, et à prendre toutes les mesures que cette femme et sa famille jugent nécessaires pour garantir leur sécurité ;
- priez-les de reconnaître la compétence du Comité des disparitions forcées pour recevoir et examiner des communications présentées par ou pour des victimes, ainsi que par d'autres États parties à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
- demandez-leur de veiller à ce que la Commission nationale de recherche des personnes victimes de disparition forcée publie les résultats de la mise en œuvre des mécanismes de recherche urgents réclamés par le bureau du procureur général le 22 janvier dernier.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 AOÛT 2015 À :

Président de la Colombie
 Juan Manuel Santos
 Presidencia de la República
 Casa de Nariño, Calle 7. No 6-54
 Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 596 0631
Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,*

Procureur général
 Eduardo Montealegre
 Fiscalía General de la Nación
 Diagonal 22B No. 52-01 (Ciudad Salitre)
 Bloque C Piso 4, Bogotá, Colombie
 Fax : +57 1 570 2000 (composez le 2023 quand vous tombez sur le répondeur)
Formule d'appel : *Estimado Sr Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

Copies à :
Fundación Nydia Erika Bautista
 Carrera No 20 No 35-45
 Bogotá, Colombie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

COLOMBIE. UNE FEMME MENACÉE DE MORT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

L'impunité continue de caractériser le conflit armé qui dure depuis 50 ans en Colombie et constitue l'une des raisons de la persistance des violations des droits humains. Rares sont les responsables présumés de ces atteintes, y compris des disparitions forcées, à être traduits en justice. Au 1^{er} juin 2015, l'Unité de réparation des victimes, qui dépend du gouvernement colombien, avait enregistré plus de 45 000 cas de disparitions forcées depuis 1985.

Les proches des victimes qui militent pour obtenir justice et qui cherchent à découvrir où se trouvent leurs parents, ainsi que les ONG de défense des droits humains qui les aident, font régulièrement l'objet de menaces de mort et d'autres graves violations des droits humains par des paramilitaires et des agents des forces de sécurité impliqués dans ces disparitions forcées.

Nom : Claudia Mabel Palacios
Femme

AU 149/15, AMR 23/2022/2015, 3 juillet 2015